L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

21 AOÛT 2026 - N°3921 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

CULTURE

Des ailes sous la cathédrale

Jusqu'au 6 septembre, la cathédrale accueille *Atlantique*, une œuvre vidéo d'Anne-Charlotte Finel. Pièce centrale du parcours *Vaisseaux* proposé par Le Voyage à Nantes, elle révèle le travail des fauconniers à l'aéroport de Nantes.

P.5

RELIGION

Le tour de saint Paul en 80 étapes

P. 6

FESTIVAL DES 3 CONTINENTS

Les fantômes font leur cinéma

P. 3

PÈLERINAGE

De Nantes à Notre-Dame-du-Marillais

P.2

La Vendée sous un ciel d'éclipse



Ils avaient préparé leurs lunettes, réglé leurs télescopes et retenu leur soirée. Mercredi 12 août, des milliers de Vendéens ont levé les yeux pour assister à une éclipse solaire exceptionnelle. Témoignages. P. 7

GUÉMENÉ-PENFAO

Les clowns font encore plus que rire

Installée depuis 2014 dans la commune, l'association a fêté ses vingt ans fin juin. Entre spectacles, interventions hospitalières et recherche de financements, elle prépare déjà la suite.

P.4



ENVIRONNEMENT

La Brière s'organise pour durer

Face aux menaces de sécheresse et de botulisme, une nouvelle convention instaure une gestion coordonnée du marais, entre agriculteurs, chasseurs et pêcheurs.

P.3



Écho de l'Ouest
21 août 2026

Pèlerinage Notre-Dame-du-Marillais Du 1er au 6 septembre, deux groupes de marcheurs convergeront depuis Nantes et Saint-Laurent-sur-Sèvre vers le sanctuaire de Notre-Dame-du-Marillais, dans le Maine-et-Loire, sur les traces de la Via Sancti Martini. Une marche ouverte à tous, croyants ou non, pour une journée ou pour la semaine entière.

Marcher avec sainte Marie sur les bords de Loire



Tout au long de l'année, des pèlerins viennent prier dans ce haut lieu de la foi. *CD*



Le pèlerinage rassemble plusieurs centaines de personnes et de nombreux clercs. *CD*

Début septembre, deux cortèges de pèlerins prendront la route à quelques jours d'intervalle, l'un depuis le Passage Sainte-Croix à Nantes, l'autre depuis la basilique Saint-Louis-Marie-Grignion-de-Montfort de Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée.

Organisée par l'association Via Sancti Martini Pays de la Loire, cette marche emprunte un tronçon de la route culturelle du Conseil de l'Europe consacrée à saint Martin. Les deux groupes se rejoindront le dimanche 6 septembre au matin au sanctuaire de Notre-Dame-du-Marillais (Maine-et-Loire), au terme d'un cheminement jalonné par le patrimoine martinien de la région.

Deux itinéraires, un même sanctuaire

Le premier groupe quittera Nantes le jeudi 3 septembre pour rejoindre Le Cellier en longeant la Loire, puis Ancenis le lendemain, via Oudon et Champtoceaux. Le samedi sera consacré à une matinée de découverte du patrimoine d'Ancenis et de Saint-Géréon, avant une reprise de la marche l'après-midi vers le camping Les Babins. Le dimanche, les huit derniers kilomètres conduiront les marcheurs jusqu'au sanctuaire, au terme d'un parcours d'environ 59 kilomètres.

Le second groupe, plus étoffé, partira dès le mardi 1er septembre de Saint-Laurent-sur-Sèvre pour rallier Torfou en passant par Saint-Hilaire-de-Mortagne et la vallée de la Sèvre. Suivront Saint-Macaire-en-Mauges via Roussay, puis Beaupréau via l'abbaye de Bellefontaine, Montrevault-sur-Èvre via la Chapelle-Aubry, et La-Chapelle-Saint-Florent via le Moulin de l'Épinay. Les six derniers kilomètres, dimanche matin, mèneront les marcheurs de ce moulin jusqu'à Notre-Dame-du-Marillais, au bout d'un parcours de plus de 110 kilomètres.

Une apparition vieille de quinze siècles

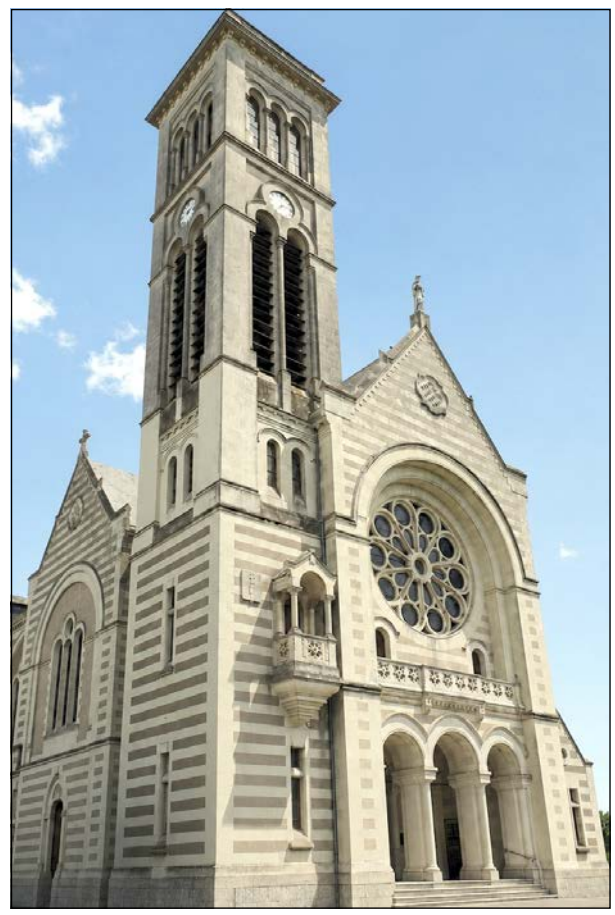
Les deux groupes se retrouveront au sanctuaire entre 10h et 10 h 30. À 10 h 30, une procession partira de la croix du Pichon, récemment restaurée, qui marque l'emplacement de l'apparition de la Vierge Marie à saint Maurille. La messe, célébrée à 11h, sera suivie de la bénédiction des sacs et des pèlerins, avant un pique-nique tiré du sac.

Selon la tradition, la Vierge serait apparue à saint Maurille en 430. Disciple de saint Martin à l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, Maurille avait été envoyé par ce dernier évangéliser la région de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), avant de devenir évêque d'Angers. C'est lors d'une tournée pastorale qu'il aurait rencontré la Vierge, laquelle lui aurait demandé que soit fêtée chaque année sa nativité, le 8 septembre : *« La volonté de Dieu et le bon plaisir de son divin Fils étaient qu'il établît en son diocèse une fête solennelle du jour de sa sainte naissance »*. Cette année, la date tombant un mardi, la célébration est avancée au dimanche 6 septembre.

Ce chemin plonge ses racines dans un maillage spirituel tissé au IVe siècle. Vers 356, un ancien légionnaire romain devenu ermite, Martin, rejoint Hilaire à Poitiers et se met à son école ; quatre ans plus tard, il fonde l'abbaye de Ligugé. Devenu évêque de Tours, il rassemble à Marmoutier, vers 372, des dizaines de moines qui essaimeront à leur tour le long de la Loire, Florent d'Anjou fondant ainsi le monastère du Mont-Glonne, futur Saint-Florent-le-Vieil, tandis que Maurille s'installe à Chalonnes. Un modeste oratoire s'élève alors à l'endroit qui deviendra Le Marillais, point d'ancrage d'une dévotion mariale restée presque ininterrompue jusqu'à aujourd'hui.

Les organisateurs tiennent à l'esprit collectif de cette marche, ouverte aux marcheurs comme aux moins marcheurs, aux jeunes comme aux moins jeunes, aux croyants comme à ceux qui ne le sont pas. Des temps spirituels y sont proposés tout au long du parcours, chacun restant libre d'y prendre part ou de simplement marcher.

Vincent GAUTIER



Notre-Dame du Marillais, là même où s'est déroulée l'apparition de la Vierge à saint Maurille. *CD*

L'évangile du dimanche

23 Août 2026 – 21e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 16, 13-20

Voilà la question essentielle que nous devons recevoir et nous poser tous les jours, sans cesse même : *« Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? »* (v. 15). *« Qui suis-je »* et non pas *« que suis-je ? »* Cette distinction a déjà été révélée par Jean (18, 41 et 1, 38) en demandant aux hommes ce qu'ils cherchent.

Notre réponse nous appartient mais nous proclamons que Jésus est bien le fils de Dieu (v. 16). Dans tous les cas, nous comprenons bien qu'il est une personne. Les ennemis l'ont reconnu comme tel pour le crucifier comme si une exécution sous la torture pouvait tout résoudre. D'ailleurs, au contraire, c'est bien dans une telle exécution que ses ennemis ont prouvé qu'il *« était vraiment le fils de Dieu »* (Mt 27, 54).

La foule qui suivait le Christ l'assimilait davantage à Jean le Baptiste, à Elie, à Jérémie ou à un prophète (v. 14). Elle avait du mal à percevoir en Lui l'originalité d'un Dieu qui offre son enfant, qui lui fait vivre la condition humaine jusqu'à la mort pour que nous soyons tous tirés vers la vraie Vie. Nous jugeons toujours par rapport à ce que nous savons, ce que l'on nous a appris ou même inculqué.

Voir en Christ cette personne annonceuse et porteuse de la Bonne nouvelle, fils du Dieu vivant, est justement l'originalité que nous sommes appelés à vivre. Pierre a su l'exprimer, simplement, dans la sagesse de son humanité.

On peut comprendre alors que le Christ lui confie l'avenir de l'Eglise, c'est-à-dire de ce peuple de croyants. Il est bon, en effet, de ne pas voir en Pierre que celui qui a renié le Christ (Mc 14, 54 ; 66-72). En faisant cela, il était nous. Mais il a aussi été celui qui a suivi Jésus (Mt 4, 20), celui qui a su voir le tombeau vide même si Jean l'a aidé à percevoir le Bonne Nouvelle de la Résurrection (Lc 24, 12), celui qui a sauté dans l'eau pour le rejoindre (Jn 21, 7), celui qui a su élever la loi devant une foule bigarrée (Ac 2, 14), celui qui a parlé au monde et a donné ce qu'il avait de plus cher : *« Ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus Christ, lève-toi et marche »* (Ac 3, 6) Celui qui a éduqué et nous éduque encore. (1P 2, 1-3) L'évangile de ce dimanche est une belle halte au cœur du mois d'Août où nous sommes une fois de plus, interpellés par le Fils de l'Homme mais si Pierre se voit privé de dire qui est le Christ (v. 20) c'est pour que nous sachions le découvrir. N'est-ce pas cela notre vie de foi : croire le Christ mais le chercher aussi dans nos vies, dans nos quotidiens. D'une certaine manière devenir à notre tour Pierre pour pouvoir le suivre, découvrir la vacuité du mal et les la joie que le Seigneur nous offre.Alors qui est Jésus pour toi ?

Gérard CROZAT, diacre

Brière Entre canaux, roselières et chaumières, la Brière incarne depuis des siècles un équilibre rare entre nature et activité humaine. Fin juin, une convention inédite est venue sceller l'alliance des acteurs du territoire pour préserver ce marais d'exception, désormais confronté à des menaces croissantes.

Mobilisation générale pour préserver un site d'exception

La Brière, en Loire-Atlantique, s'étend sur plus de 56.000 hectares, classés Parc naturel régional, dont près de 40.000 hectares de zones humides. Elle en fait l'un des plus vastes marais d'Europe et un paysage emblématique de l'Ouest atlantique. Issue d'une lente évolution géologique mêlant influences marines et dépôts végétaux, cette dépression a donné naissance à un entrelacs de canaux, d'îles et de roselières. Ce milieu accueille une biodiversité remarquable ; héron cendré, aigrette garzette, busard des roseaux ou encore spatule blanche y trouvent refuge tandis que les eaux abritent brochet, anguille et carpe. Sur les berges et dans les prairies humides vivent également la loutre d'Europe, le ragondin ou encore le campagnol amphibie, témoignant de la richesse écologique du site.

Façonnée par l'homme depuis des siècles, la Brière demeure un territoire vivant. La pêche, la coupe du roseau pour les chaumières et l'exploitation des prairies inondables ont modelé un paysage où nature et activités humaines coexistent étroitement. Aujourd'hui intégré au Parc naturel régional de Brière, cet espace fait l'objet d'une gestion attentive visant à préserver les équilibres hydrauliques et les habitats sensibles, tout en permettant une découverte respectueuse, notamment en barque traditionnelle.

Ce qui singularise la Brière tient à cette alliance rare entre nature préservée et culture locale. Le silence des eaux, le frémissement des roselières et le passage des oiseaux dessinent une atmosphère singulière, presque hors du temps. À proximité immédiate des zones urbaines, le marais offre un contraste saisissant, celui d'un territoire où l'homme, sans s'effacer, a su durablement s'accorder au rythme de l'eau. Mais le milieu reste néanmoins fragile, comme le démontre l'actualité météorologique de cette année.



La Brière. Un espace naturel remarquable et emblématique du territoire régional. *C.Sagniez/Pixabay*

Un espace sous surveillance

Afin de préserver ce milieu exceptionnel, les élus se mobilisent. Fin juin, une convention a été signée afin d'optimiser la gestion des marais en prenant les moyens de contrôler les menaces. Cette convention instaure une gouvernance élargie des marais, avec la création d'un comité de crise restreint capable de réagir rapidement lors d'épisodes critiques, comme ceux de sécheresse ou de botulisme, cette maladie qui avait touché la faune sauvage en 2025, jusqu'au lac de Grand-Lieu. Par ailleurs, la gestion du niveau d'eau, jusqu'alors source de tensions entre usagers, devient différenciée et coordonnée entre tous les acteurs du territoire, du Parc naturel régional à la Chambre d'agriculture, en passant par les fédérations de chasse et de pêche. Un schéma directeur d'entretien et d'aménagement des canaux, jusqu'aux exutoires, doit également permettre d'anticiper l'entretien du réseau hydraulique plutôt que de le subir.

Sur le terrain, les effets se font déjà sentir. Depuis six mois, bien avant la signature de la convention, des expérimentations menées contre la jussie, cette plante envahissante qui étouffe les prairies humides, ont permis de tester l'eau saumâtre et le désherbage électrique. Des travaux de curage de canaux ont alors été engagés, de même qu'une étude socio-économique inédite conduite par la Chambre d'agriculture auprès de 134 exploitations agricoles. Cette dernière vient confirmer combien l'élevage reste indissociable de la préservation du milieu. C'est d'ailleurs autour de cette conviction que la Région a bâti, dès décembre 2025, sa stratégie en faveur de l'élevage briéron, présentée au GAEC du Drélif à Montoir-de-Bretagne. Dotée d'une enveloppe de près de 500.000 euros sur trois ans, cette stratégie doit accompagner les éleveurs dans le maintien des prairies humides et la transmission de leurs exploitations. Deux ans après le lancement de la concertation, en 2024, ces premiers chiffres dessinent les contours d'une gestion enfin coordonnée, harmonieuse et même efficace. Reste à l'épreuve du temps de confirmer cette dynamique. Car l'équilibre de la Brière, façonné par l'eau depuis des siècles, continuera de se jouer saison après saison, au gré des sécheresses et des crues, et ce, selon la capacité de ses acteurs à cultiver un esprit d'unité.

Vincent GAUTIER



Fin juin les élus régionaux, les représentants de l'État et les acteurs de terrain se sont retrouvés pour la signature de la convention de gestion de l'espace naturel. *Jonathan Sarago/RPDL*

L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Festival des 3 continents à Nantes Filmer, c'est toujours, d'une certaine manière, faire revenir. Ce postulat sert de fil rouge à la 48e édition du Festival des 3 Continents, qui se tiendra à Nantes du 20 au 28 novembre 2026 autour de la thématique *La Vie des fantômes*.

La Vie des fantômes sur grand écran

De Tokyo à Dakar, de Hong Kong à l'Amazonie, la sélection dévoilée interroge ce que les revenants disent de nos imaginaires, de nos peurs et de nos mémoires. Six œuvres composent d'ores et déjà ce parcours. *Atlantique*, de la Française Mati Diop, tourné entre la France, le Sénégal et la Belgique en 2019, y côtoie *Dark Water*, le classique horrifique japonais de Hideo Nakata sorti en 2002, ainsi que *Le Voyage de Chihiro*, animation signée Hayao Miyazaki la même année. Le Mexique est représenté par *Le Miroir de la sorcière* de Chano Urueta, tourné en 1962, Hong Kong par *Rouge* de Stanley Kwan, réalisé en 1987, tandis que *Los Silencios*, coproduction colombienne, brésilienne et péruvienne de Beatriz Seigner, referme cette première liste. Esprits, disparus, souvenirs, traces ou survivances, les fantômes y changent sans cesse de nature.

Le cinéma, machine à apparitions

« Dès son invention, le cinéma a enregistré des corps promis à disparaître. Il conserve des gestes, des visages et des voix qui continuent d'apparaître alors même que ceux qui les portaient ont vieilli ou sont morts. Chaque plan contient ainsi une contradiction fascinante, il saisit le vivant tout en le transformant en trace, en présence différée, en apparition », confie Jérôme Baron, directeur artistique du festival. D'autres films viendront étoffer cette programmation Ils seront révélés lors d'une conférence de presse fixée au 30 octobre. En attendant, le public nantais est d'ores et déjà invité à réserver les dates du 20 au 28 novembre pour profiter d'un festival dont les années ont largement su démontrer son intérêt et sa pertinence artistique. Fondé en 1979, le Festival des 3 Continents poursuit ainsi, à sa manière, cette traversée des mémoires filmées qui fait sa singularité depuis près de cinquante ans.



Depuis près d'un demi siècle, le festival des 3 continents présente des longs-métrages d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie à travers une sélection de films de fiction et de documentaires. *Vincent GAUTIER*

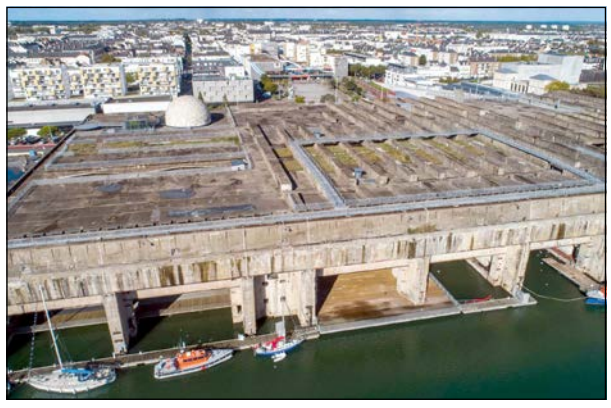
Loisirs Et si la base sous-marine de Saint-Nazaire devenait aussi un terrain d'aventure ? Depuis juin, Base Jump propose de grimper, sauter et franchir des obstacles à plusieurs mètres du sol, au cœur des anciennes alvéoles. Une manière spectaculaire de redécouvrir ce monument emblématique de Saint-Nazaire.

Sous le béton, l'accrobranche

SAINT-NAZAIRE

Il fallait oser. Dans l'imposante base sous-marine de Saint-Nazaire, là où les sous-marins allemands trouvaient refuge pendant la Seconde Guerre mondiale, on peut désormais… faire de l'accrobranche. Pas un arbre à l'horizon, mais des câbles, des passerelles, des ponts de singe, des tyroliennes et de grands filets suspendus entre les murs de béton. Baptisé Base Jump, ce nouveau parc de loisirs indoor a ouvert ses portes au début de l'été dans les alvéoles 10, 11 et 12.

L'idée ne date pourtant pas d'hier. En juillet 2021, la Ville de Saint-Nazaire lançait son appel à projets « Places à prendre », destiné à donner de nouvelles fonctions à plusieurs sites de la ville. Parmi les projets retenus, celui de trois entrepreneurs nazairiens – Jean-Jacques Vivier, Jérôme Antoine et Sébastien Renault – imaginait déjà un parcours acrobatique dans la base sous-marine. Le conseil municipal validait en février 2023 : entre l'idée et son ouverture au public, près de six années auront finalement été nécessaires. « *Nous voulions créer une activité qui soit à la fois ludique, sportive et profondément liée à Saint-Nazaire. Ici, le décor est déjà là : il fallait simplement réussir à l'utiliser sans le dénaturer* », indique Jeanne, responsable de Base Jump. Le projet s'est ensuite rapproché d'Arbotopia, spécialiste de la conception et de l'exploitation de parcours acrobatiques, qui est devenu actionnaire majoritaire de la société Base Jump.



Au cœur de la base sous-marine de Saint-Nazaire. *V. Joncheray*

Cinq parcours, du petit grimpeur à l'amateur de sensations

Oublier l'accrobranche traditionnel : ici, pas de forêt ni de troncs d'arbres. Les visiteurs évoluent dans un univers de béton brut, à plusieurs mètres du sol, avec cinq parcours correspondant à différents niveaux. À cela s'ajoute un arbofilet de 200 m², installé à six mètres de hauteur, destiné notamment aux plus jeunes. L'activité est accessible dès 3 ans. Le concept emprunte autant à l'accrobranche qu'à la via ferrata. Après l'équipement – casque et système de sécurité –, les participants sont briefés avant de se lancer. Un dispositif d'encadrement qui doit permettre aux débutants de prendre rapidement confiance, sans transformer l'expérience en épreuve sportive réservée aux plus téméraires.



Base Jump, un nouveau parc de loisirs indoor. *B. MARTIN (clp)*

Et c'est précisément cette dimension familiale qui semble faire mouche. Le décor, surtout, intrigue. « *J'avais déjà entendu parler de l'accrobranche, mais c'est le lieu qui m'a donné envie de venir* », raconte Hélène, venue tester Base Jump avec sa famille. « *Une accrobranche dans une ancienne base sous-marine, je trouvais ça vraiment original. Et une fois sur place, on a été rassurés par l'encadrement et les règles de sécurité, qui sont vraiment au top.* » Autre argument apprécié par les familles : évoluer à l'abri des intempéries et du soleil. « *Avec les enfants, c'est aussi agréable de savoir qu'on peut faire une activité sans avoir à se demander s'il va pleuvoir ou s'il fera trop chaud dehors. Et puis cette fraîcheur sous les énormes murs de béton, c'est assez impressionnant !* »

Faire vivre autrement un monument

Au-delà de la prouesse ludique, Base Jump participe ainsi à la nouvelle vie de la base sous-marine. Construite en seulement seize mois à partir de 1941, cette immense forteresse de béton de 301 mètres de long et 18 mètres de haut a progressivement été reconquise par les Nazairiens. Elle accueille aujourd'hui équipements culturels, touristiques, concerts, expositions et activités de loisirs. Le pari de Base Jump est donc aussi patrimonial : attirer un public qui ne serait peut-être pas venu uniquement pour découvrir l'histoire du bâtiment, mais qui, une fois à l'intérieur, prend le temps d'en mesurer les dimensions et l'atmosphère. « *C'est une façon de regarder la base autrement. On passe du statut de spectateur à celui d'acteur : on grimpe, on bouge, on lève les yeux, on prend conscience de la hauteur et de la puissance du lieu* », résume un visiteur ce jour-là.

Baptiste MARTIN (clp)

Guémené-Penfao Pendant neuf jours, Guémené-Penfao a vécu au rythme des nez rouges. Pour célébrer ses vingt ans, La Clownerie a ouvert les portes de son univers. Derrière les grimaces et les gags se cache une association qui fait du rire un véritable outil de bien-être.

Du spectacle aux soins palliatifs, le rire comme fil rouge

On croit connaître les clowns. Un nez rouge, deux grandes chaussures, trois pitreries et quelques tartes à la crème. La Clownerie s'est justement donné pour mission de démonter ce cliché. À l'occasion de ses vingt ans, célébrés du 27 juin au 5 juillet, l'association a proposé conférences-spectacles, représentations, ateliers, rencontres et initiations afin de dévoiler les multiples facettes d'un art qui sait autant faire éclater de rire que toucher en plein cœur. Le paradoxe est d'ailleurs savoureux. Installée à Guémené-Penfao depuis 2014, La Clownerie reste relativement méconnue sur la commune. Aucun des quatre membres du bureau – Stéphanie Delemar, présidente, Béatrice Lavoquet, vice-présidente, Claudine Collin, trésorière, et Jacques Agasse, secrétaire – n'habite pourtant la commune. Une curiosité qui n'empêche pas l'association d'avoir trouvé ici son port d'attache, tandis que ses spectacles sillonnent les routes de toute la France.

Créée en 2006 à Angers par Marie Jolion, alias Salivette Pimpon, La Clownerie est née d'une passion. Étudiante en STAPS, cette fille d'une famille imprégnée de l'univers du cirque – son beau-père fut batteur au cirque Alexis Gruss – découvre le clown en 2003 alors qu'elle travaille sur l'histoire de la transmission des arts du cirque. Trois ans plus tard, elle en fait son métier. Après Angers, l'association passe par Varades, Plessé, avant de poser ses valises à Guémené-Penfao.



Marie Jolion a la facétie dans le corps : ici, dans l'exposition avec Mathieu Huvelin, bénévole depuis les débuts de l'association. *Thérèse FLEURY (clp)*



Le bureau de La Clownerie élu en juillet 2025 *Thérèse FLEURY (clp)*

Aujourd'hui, les clowns de La Clownerie interviennent bien au-delà des salles de spectacle. Depuis 2014, ils accompagnent patients et soignants dans les établissements hospitaliers. Le rire y devient un formidable médiateur. Dans les services de soins palliatifs notamment, il aide à recréer du lien, à alléger les tensions et à offrir un instant suspendu à des personnes confrontées à la maladie. L'association a récemment répondu à un appel à projets lancé par les Pompes Funèbres Générales afin de développer ces interventions, convaincue que le bien-être psychologique fait pleinement partie du parcours de soins. « *Les clowns sont de plus en plus intégrés dans les parcours de soins* », explique la présidente.

Mais La Clownerie ne vit pas seulement à l'hôpital. Ses spectacles voyagent dans toute la France. *Rire et Santé*, conférence-spectacle créée en 2010 sur les bienfaits du rire, a reçu en 2023 le Trophée national de l'Action sociale de l'Agirc-Arrco. Une nouvelle tournée de quatorze dates débutera à l'automne, du Languedoc-Roussillon jusqu'au Val de Loire. Plus fantaisiste, *C'est quoi le bonheur ?* invite le public à réfléchir avec humour sur les petits riens qui rendent la vie plus légère. Quant à *C'est ma nounou, pas ta nounou*, créé à la demande de la communauté de communes de Nozay, il valorise le métier d'assistante maternelle avec la même recette : beaucoup d'humour et un fond très sérieux.

Si les clowns savent improviser, l'association, elle, prépare soigneusement son avenir. Son nouveau bureau entend développer ces spectacles, poursuivre les interventions en milieu hospitalier, recruter de nouveaux nez rouges grâce aux stages – le prochain est prévu les 4 et 5 septembre – mais aussi relever un défi bien moins drôle : trouver des financements. « *Les subventions ne tombent plus de la même manière aujourd'hui* », rappelle la présidente Stéphanie Delemar. Car si un clown peut transformer une larme en sourire, il ne sait toujours pas faire apparaître des subventions d'un simple coup de baguette magique.

Thérèse FLEURY (clp)

Contact : La Clownerie – 06.83.28.43.17. – laclownerie@free.fr.



Le cabaret des clowns où les artistes ont pu présenter leur spectacle. *Thérèse FLEURY (clp)*

Nantes Les cryptes de la cathédrale de Nantes referment leurs portes à *Atlantique* le 6 septembre. Il reste un peu plus de deux semaines pour découvrir une œuvre vidéo inédite d'Anne-Charlotte Finel, tournée à l'aéroport Nantes Atlantique auprès des fauconniers et de leurs buses de Harris.

De l'aéroport à la cathédrale

À quelques jours de la clôture du parcours *Vaisseaux*, le compte à rebours est lancé pour les curieux qui n'ont pas encore franchi le seuil des cryptes. Janvier, février 2026, avant l'aube. Sur le tarmac de l'aéroport Nantes Atlantique, une silhouette suit le vol d'un rapace.



Les buses de Harris, surnommées « les petits aigles du Mexique », vivent originellement au sud-ouest des États-Unis, à l'ouest de la Colombie, en Équateur et au Pérou SCANA

Ce ballet quotidien, invisible aux passagers pressés, Anne-Charlotte Finel l'a filmé au lever et au coucher du soleil, accompagnée de Margaux Fievet. Le résultat, une œuvre intitulée *Atlantique*, trouve aujourd'hui un écrin inattendu : la crypte de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, où elle constitue la pièce centrale de ce parcours proposé par Le Voyage à Nantes.

Des rapaces au service des pistes

Nantes Atlantique est le seul aéroport civil français à disposer de sa propre fauconnerie. Quatre buses de Harris y sont dressées pour écarter les oiseaux susceptibles de croiser la trajectoire des avions, une méthode naturelle de gestion du risque animalier également déployée dans plusieurs aéroports portugais. Ce savoir-faire s'exerce dans un cadre qui l'est tout autant : la plateforme aéroportuaire s'étend sur 250 hectares, dont 155 hectares d'espaces naturels préservés. En choisissant l'aéroport comme terrain d'exploration, Anne-Charlotte Finel poursuit une réflexion déjà ancienne chez elle sur les liens entre le vivant et les infrastructures contemporaines. Le geste n'est pas anodin : faire dialoguer, dans la pénombre d'une crypte, la pierre séculaire et l'image d'un métier tourné vers la sécurité aérienne. Guillaume Dubois, directeur de l'aéroport Nantes Atlantique, s'en félicite : *« Nous sommes particulièrement heureux d'avoir accompagné Anne-Charlotte Finel dans la création de cette œuvre. Son regard d'artiste révèle avec sensibilité une activité essentielle mais souvent méconnue de l'aéroport, le travail de nos fauconniers et de leurs buses de Harris. Cette collaboration témoigne de la richesse des liens entre notre plateforme, son environnement naturel et le territoire culturel nantais. »* Cette fenêtre sur le monde de la fauconnerie vient rappeler combien la légèreté des plumes pèse un poids conséquent dans la protection des ailes d'acier. Il rappelle aussi combien le vol, expression de la prouesse technologique de l'être humain, est avant tout un art animal comme le manifestent parfaitement les quatre buses de Harris.

Vincent GAUTIER



L'aéroport de Nantes est le seul à bénéficier d'un service de fauconnerie. Un service essentiel en raison de la proximité avec le lac de Grand-Lieu, territoire de passage avicole par excellence. SCANA

36e Fête de la Solidarité Les 22 et 23 août, l'étang de Gruellau à Treffieux accueillera la 36e Fête de la Solidarité. Organisé par Échanges et Solidarité 44, ce rendez-vous est devenu, au fil des décennies, bien plus qu'un festival : un temps de réflexion, de rencontres et de mobilisation autour des enjeux internationaux. Cette année, l'agroécologie sera au cœur des échanges.

L'agroécologie au cœur

TREFFIEUX

Depuis trente-six ans, au cœur de l'été Gruellau devient le point de rencontre des bénévoles, partenaires et sympathisants d'Échanges et Solidarité 44. Un rendez-vous qui a su évoluer au fil du temps sans perdre son ambition première : faire connaître les réalités vécues par les populations rurales d'Amérique latine et montrer que la solidarité internationale repose avant tout sur des échanges humains.

L'histoire de l'association débute en 1989. Deux ans plus tôt, Joseph Chevalier effectue un séjour au Nicaragua. À son retour, il souhaite prolonger cette rencontre avec les communautés paysannes en créant un réseau de soutien en Loire-Atlantique. Autour de lui se rassemblent rapidement des bénévoles convaincus qu'il est possible d'agir concrètement, tout en sensibilisant les habitants aux enjeux du développement. Dès les premières années, la Fête de la Solidarité devient l'un des temps forts de cette mobilisation.

Aujourd'hui, Échanges et Solidarité 44 compte près de 1 700 adhérents répartis dans l'ensemble du département. Si l'association continue de s'appuyer sur un solide réseau de bénévoles, elle souhaite désormais préparer l'avenir en attirant de nouvelles générations. *« On souhaite que les jeunes s'intéressent à l'association car ils sont concernés par les problématiques agroécologiques auxquelles nous sommes confrontés »*, souligne Paul-Henri Mondain, l'un des trois coprésidents élus lors de la dernière assemblée générale.



À droite, les trois coprésidents élus lors de la dernière assemblée générale en début d'année : Thérèse Cadorel, Paul-Henri Mondain et Laurent David. Tanguy LOUVEL (clp)

L'agroécologie au cœur des échanges

Pour cette 36e édition, les organisateurs ont choisi de poser une question qui dépasse largement le cadre agricole : *l'agroécologie est-elle une solution pour nourrir le monde ?* Durant deux jours, conférences, tables rondes et échanges permettront d'aborder cette thématique sous différents angles. Parmi les invités figurera Marc Dufumier, agronome de renommée internationale et ardent défenseur de l'agroécologie. À ses côtés, Benoît Nicolas, agriculteur à la Ferme de Malabry, viendra témoigner de son expérience d'éleveur et de la manière dont ces principes trouvent une application concrète sur son exploitation.

À travers ces interventions, Échanges et Solidarité 44 souhaite rappeler que la coopération ne fonctionne pas dans un seul sens. Les pratiques développées en Amérique latine inspirent également les agriculteurs français confrontés aux défis du changement climatique, de la préservation des sols ou encore de l'autonomie des exploitations. Les échanges de savoir-faire constituent ainsi l'une des richesses des partenariats noués depuis près de quarante ans.

Tourner la page du Nicaragua

Cette édition est aussi la première organisée après la fin des actions menées au Nicaragua. Pendant près de trente-sept ans, ce pays a été au cœur de l'engagement de l'association. Des dizaines de projets y ont été conduits avec les communautés rurales, dans les domaines de l'agriculture, de la formation ou encore de l'accès aux équipements. Mais le contexte politique s'est progressivement dégradé. Le durcissement du régime de Daniel Ortega, les restrictions imposées aux organisations de la société civile et la disparition des libertés associatives ont rendu impossible la poursuite des partenariats locaux. En mars 2026, Échanges et Solidarité 44 a achevé son dernier projet dans le pays, mettant un terme à une aventure humaine commencée dès la création de l'association.

Loin de renoncer à son engagement, les bénévoles ont choisi d'ouvrir un nouveau chapitre en développant des coopérations avec d'autres pays d'Amérique latine.



Quelques jours avant la fête, les bénévoles peaufinent les derniers détails. Tanguy LOUVEL (clp)

Des projets au plus près des populations

Au Guatemala, un programme de 38.000 € accompagne la création d'une cinquantaine de poulaillers familiaux. Chaque famille bénéficie d'un élevage d'une quinzaine de volailles afin d'améliorer son alimentation et de dégager un complément de revenu. Le projet, aujourd'hui financé à hauteur d'environ 50 %.*« La particularité de ce pays est que la population est d'origine maya et, dans leur culture, ils travaillent en collectif. C'est bien, mais cela peut prendre du temps »*, explique Paul-Henri Mondain.

Au Mexique, un projet de 24.600 € est conduit avec plusieurs communautés de l'État du Guerrero. Les actions sont nombreuses : création de potagers, développement d'élevages de basse-cour et de petits élevages porcins pour les femmes, amélioration des cultures de canne à sucre grâce à la fabrication d'engrais biologiques permettant de lutter contre les maladies et les parasites, mais aussi remise en état d'un réseau d'eaux usées et accompagnement de sa maintenance.

En Colombie, un budget de 27.120 € est consacré à un partenariat avec l'association paysanne Anuc-Ur. Cette organisation accompagne des populations indigènes contraintes de quitter leurs terres à cause de la guerre civile ou du narcotrafic. Le financement permettra d'équiper une maison mise à disposition par l'État à Bogota afin d'y accueillir les familles, d'organiser des formations et de renforcer les actions de cette association reconnue d'utilité publique.

Deux jours de rencontres

Au-delà des conférences, la Fête de la Solidarité reste un rendez-vous convivial. Les visiteurs pourront profiter des animations, de la restauration, des concerts et des nombreux espaces d'échanges installés autour de l'étang de Gruellau, un site ombragé qui dispose également d'un camping. Tout le programme sur le site de l'association.

Pour les organisateurs, cette manifestation demeure avant tout une invitation à découvrir d'autres réalités, à comprendre les défis auxquels sont confrontées les populations partenaires et à mesurer combien les réponses construites ailleurs peuvent aussi nourrir les réflexions d'ici.

Tanguy LOUVEL (clp)

Samedi 22 et dimanche 23, site de l'étang de Gruellau à Treffieux. Entrée gratuite sur les deux jours.

Recension Comment comprendre les écrits de saint Paul sans les déformer par des idées reçues ? Chantal Reynier propose une plongée simple et éclairante dans la vie et la prédication de l'apôtre des nations.

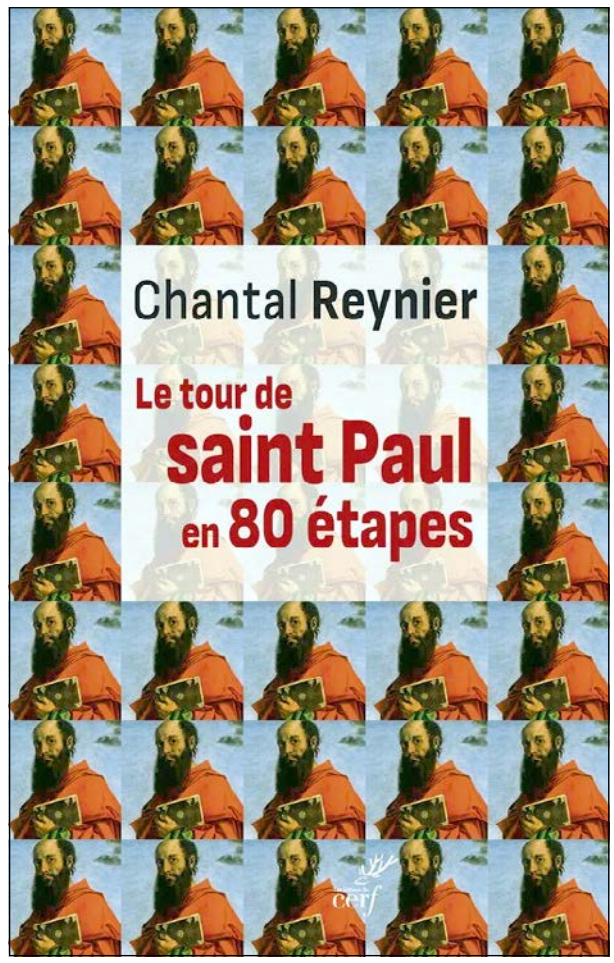
Le tour de saint Paul en 80 étapes

Saint Paul ! Tout le monde connaît cet homme juif, pharisien, qui était présent quand le diacre Étienne a été condamné à mort...
Sa rencontre avec le Christ sur le chemin de Damas sera un retournement complet de sa foi : ce n'est pas l'observance de la Loi à la lettre qui sauve, mais c'est cet homme, Jésus crucifié qui a aimé jusqu'à donner sa vie.
Paul est alors appelé à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à toutes les nations... Il va faire sauter cette muraille qui avait été élevée entre le Peuple élu — Israël — et les nations. Même si la plupart du temps, il va d'abord à la synagogue rencontrer les Juifs, il s'ouvra rapidement aux païens : Jésus est mort sur la croix pour toute l'humanité.

Un élan missionnaire

Les *Actes des Apôtres* et ses *lettres* racontent cet élan missionnaire qui l'habite. Il parcourt les pays à pied, par bateaux... Il suit toutes les voies commerciales de l'empire romain avec toujours le même but : faire connaître le nom de Jésus. Mais comment entrer dans tous ses écrits ?
Le livre de Chantal Reynier nous guide pour découvrir de manière très simple tout ce qu'a vécu Paul et ses prédications.
Parfois nous avons de Paul des images qui nous été transmises et qui nous font lire ce qu'écrit Paul d'une manière qui ne respecte pas sa pensée.
Pour lire ce livre, il faut avoir près de soi le Nouveau Testament, car chaque page écrite nous renvoie à des passages des Actes des Apôtres et à ses lettres.
En peu de lignes, Chantal Reynier répond à des questions qui sont les nôtres aujourd'hui en s'appuyant sur la prédication de Paul. *Pourquoi louer Dieu ? ; Doit-on obéir à l'État ? ; Quel sens a le célibat ? ; Le fils de Dieu manifesté dans la chair ! ...*
Ces pages nous aident aussi à approfondir des affirmations de notre foi : *Être plongé dans les eaux du baptême ; Le Christ Sauveur et Rédempteur ; L'Église, Corps du Christ.*
Cette plongée dans les écrits de Paul *« révèle la pertinence toujours actuelle de sa pensée...Un texte rare pour rendre Paul accessible à tous. »*

Alphonse LIMOUSIN



Le tour de saint Paul en 80 étapes, Chantal Reynier
Éditions Le Cerf, 216 pages, 19,90 €

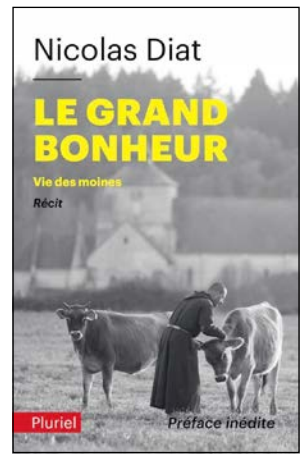
Livre

Le grand bonheur, récit de vie des moines

Pendant un an, Nicolas Diat a partagé la vie des moines bénédictins de l'abbaye de Fontgombault. Levé au cœur de la nuit pour les offices, présent dans les ateliers, les cloîtres et les temps de silence, l'écrivain livre avec *Le Grand Bonheur* (Fayard) un témoignage rare sur une communauté tournée vers la prière, le travail et la contemplation.
Loin des clichés sur la vie monastique, l'auteur découvre peu à peu un univers où le silence n'est pas synonyme de vide mais de présence. *« Ce qu'il croyait austère est devenu lumineux, plein de sens. Ce qu'il pensait vide est devenu profondément habité »*, résume Clarisse, bénévole à la librairie diocésaine d'Angoulême.
Au fil des pages, Nicolas Diat montre que le quotidien des moines est fait de gestes simples, répétés avec fidélité, sans recherche de l'extraordinaire. C'est cette simplicité qui donne toute sa profondeur au récit. Une phrase résume d'ailleurs l'esprit du livre : *« Ici, nous ne cherchons pas à être heureux, nous essayons d'être fidèles. Le bonheur ne se cherche pas, il se reçoit. »*
À travers les portraits des moines, des novices ou encore des abbés qui se succèdent, le lecteur découvre des hommes qui ont choisi de consacrer leur vie à Dieu. *« Ils ne fuient pas la vie, ils la vivent autrement, dans le silence, dans la répétition et dans une forme de paix qui ne dépend de rien d'extérieur »*, souligne Clarisse.
Plus qu'un reportage sur une abbaye, *Le Grand Bonheur* est une réflexion sur notre propre rapport au temps et au bonheur. *« C'est un livre qui apaise, qui interroge sans brusquer. Quand on le referme, il reste une respiration plus lente et cette question : et si le bonheur était déjà avec nous, mais recouvert par tout le reste ? »*, conclut-elle.
Le Grand Bonheur, de Nicolas Diat, est publié aux éditions Fayard.

LT

Article paru initialement dans Courrier français de Charente du 3 juillet 2026



Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :
L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre RIB dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'ÉCHO DE L'OUEST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

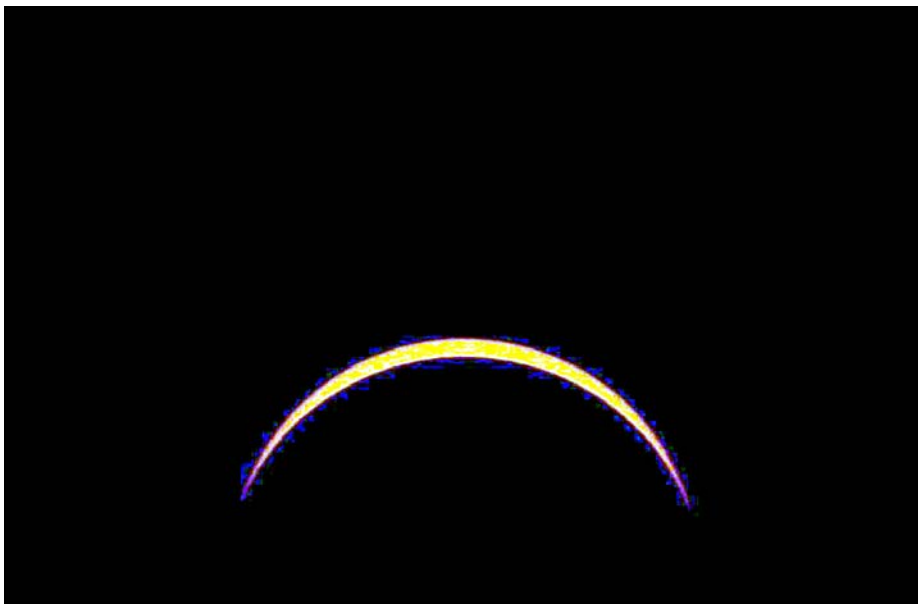
SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Événement Ils avaient préparé leurs lunettes, réglé leurs télescopes et retenu leur soirée. Mercredi 12 août, des milliers de Vendéens ont levé les yeux pour assister à une éclipse solaire exceptionnelle. De La Roche-sur-Yon au littoral, associations, communes et passionnés d'astronomie avaient transformé ce phénomène céleste en grand rendez-vous populaire.

La Vendée sous le charme de l'éclipse



Les photographes s'en sont donné à cœur joie pour capter des images spectaculaires de l'éclipse. *Elyopse*



Près de 2.000 personnes sont venues observer l'éclipse aux côtés de l'association Planète sciences Vendée. *B. MARTIN (clp)*

Il est un peu plus de 20 heures ce mercredi 12 août. Sur les pelouses, les conversations se font moins nombreuses. Les enfants se disputent les lunettes d'observation. Les smartphones sont brandis vers le ciel, même si aucun écran ne peut vraiment restituer ce qui est en train de se produire.

Puis, soudain, le soleil apparaît comme grignoté sur son bord. La lumière baisse imperceptiblement. L'air semble changer. Pendant quelques minutes, plusieurs milliers de personnes cessent de regarder autour d'elles pour regarder au-dessus d'elles.

En Vendée, la lune a masqué plus de 95 % du soleil au moment du maximum de l'éclipse. Un phénomène suffisamment spectaculaire pour attirer un public nombreux sur les différents sites d'observation organisés dans le département. Parmi le public, une famille venue de Charente : *« On avait prévu de regarder cinq minutes et finalement on est restés toute la soirée. Ce qui est impressionnant, c'est de voir tout le monde s'arrêter en même temps et regarder le ciel. »*



Une occasion aussi de pouvoir obtenir le précieux sésame : une paire de lunettes. *B. MARTIN (clp)*



Adapt'form — longe-côte oblige — était présente dans l'eau à Saint-Jean-de-Monts. *Adapt'form*

À La Roche-sur-Yon, 2.000 curieux face au soleil

Aux Oudairies, à La Roche-sur-Yon, Planète Sciences Vendée avait vu grand. Très grand. Autour des instruments d'observation, les bénévoles se sont relayés pour accueillir, expliquer, orienter les visiteurs et surtout rappeler une règle essentielle : avec le soleil, pas question de prendre le moindre risque pour les yeux. Près de 2.000 personnes sont venues observer l'éclipse aux côtés de l'association. Une affluence qui a donné au rendez-vous des allures de grande fête scientifique. Dans la file, on croise des passionnés venus avec leur propre matériel, mais surtout des familles et des curieux parfois totalement novices en astronomie.

Pour les bénévoles, la soirée a aussi été une course contre la montre. Installer les équipements, vérifier les filtres, distribuer les lunettes, répondre aux questions, faire patienter les plus impatients... Puis, au moment du maximum, tout le monde s'est retrouvé tourné vers le ciel. Un bénévole de Planète Sciences Vendée raconte : *« Nous savions que le rendez-vous allait attirer du monde, mais voir 2.000 personnes arriver et s'intéresser à l'astronomie de cette manière, c'est forcément une grande satisfaction. Notre rôle était autant de permettre aux gens d'observer que de leur donner les clés pour comprendre ce qu'ils voyaient. »*

À quelques mètres, un enfant s'éloigne du télescope avec les yeux grands ouverts. *« J'ai vu la lune sur le soleil ! »*, lance-t-il à ses parents. Une phrase simple, mais qui résume à elle seule l'expérience vécue ce soir-là.

Du littoral au bocage, le même spectacle

À Saint-Jean-de-Monts, l'éclipse s'est également invitée dans un paysage bien différent. L'association Adapt'form, qui propose entre autres activités du longe-côte, avait choisi de participer à ce rendez-vous hors du commun. Sur le littoral, entre vacanciers, habitants et habitués de la station, les regards se sont progressivement tournés vers le ciel. *« C'est un événement qui permet de réunir des gens qui ne seraient pas forcément venus pour une activité classique »*, insiste un des organisateurs. *« L'idée était de partager un moment convivial et accessible, avec le ciel comme point de rencontre. »*

Dans d'autres communes vendéennes, le même scénario s'est répété : des rendez-vous préparés plusieurs semaines à l'avance, des passionnés mobilisés, des lunettes distribuées et des instruments braqués vers l'astre. À Mouilleron-Saint-Germain, notamment, le Largeteau Astro Club avait imaginé une véritable Journée du Soleil, prolongeant l'observation par une soirée consacrée aux étoiles. Car au-delà du spectacle, l'éclipse aura surtout été un formidable prétexte pour transmettre. Expliquer pourquoi la Lune peut venir masquer le Soleil, montrer comment fonctionne un instrument, apprendre à observer sans danger... et rappeler qu'il suffit parfois de lever les yeux pour transformer une soirée ordinaire en souvenir collectif.

Baptiste MARTIN (clp)



L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

MODIFICATIONS

A2621**031**

GROUPE ECS EXPERTISES CONSEILS SYNERGIES CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

HOLDING LM2E

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Chemin des Vignes
44240 SUCÉ-SUR-ERDRE
804 846 400 RCS NANTES

L'AGE du 13/08/2026 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par l'AG. M. Erwan LE CALVEZ et Mme Estelle LE CALVEZ, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par M. Erwan LE CALVEZ, demeurant 1 Chemin des Vignes 44240 Sucé sur Erdre, président et par Mme Estelle LE CALVEZ née SAADA, demeurant 1 Chemin des Vignes 44240 Sucé sur Erdre, directeur général. Pour avis

A2622**800**

ORATIO AVOCATS
Y.MARJAULT
110 rue de Beaugé 72000 LE MANS

FMD

Société par actions simplifiée
au capital social de 1 492 953 euros
porté à 1 493 393 euros
Siège social : 24 rue du Pinier
44330 LA REGRIPPIERE
934 304 692 RCS NANTES

Il résulte des décisions unanimes des associés en date du 12 août 2026 que le capital social a été augmenté de quatre cent quarante euros (440,00 €) par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à un million quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent cinquante-trois euros (1 492 953 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent quatre-vingt-treize euros (1 493 393,00 €).

POUR AVIS
Le Président

Vendée

CONSTITUTIONS

A2622**910**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 04/08/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GLM
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Remise en état de véhicules tels que réparation de jantes, raccord de peinture, réparation. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles conservent un caractère licite.
Siège social : 66 Rue Henri de Chateaubriand, 85410 RIVES DE FOUGERAIS
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON
Président : M. VION Max 1 rue des sports 79410 SAINT MAXIRE
Directeurs généraux : M. MARRET Geoffrey 66 rue Henri de Chateaubriand 85410 RIVES DE FOUGERAIS et M. SOURICE Ludovic 27 rue des Mauges 49600 BEAUPREAU EN MAUGES
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Le président

FONDS DE COMMERCE

A2622**806**

adecia Les experts engagés des dirigeants

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 22/07/2026, enregistré au Service des Impôts de VENDEE le 23/07/2026, dossier 2026 00044325, référence 8504P01 2026 A 02035, **la société ALDR**, société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est 3 place du champ de foire 85170 BELLEVIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le n° 951 033 208 RCS LA ROCHE SUR YON, représentée par la société SELARL PELLETIER ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Nicolas PELLETIER, 52-56 rue MOLIERE, 85000 LA ROCHE-SUR-YON, en sa qualité de liquidateur, A CEDE à la société **BARN**, société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros, dont le siège social est 3, place du champ de foire 85170 BELLEVIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON, sous le n° 107 113 813, représentée par Monsieur Bryan NENNA et Madame Anita RABILLARD, cogérants, le Fonds de commerce de bar, Pmu, jeux de la Française des Jeux, petite brasserie et restauration rapide, l'exploitation d'un point relais pour le retrait de colis sis 3 place du champ de foire 85170 BELLEVIGNY moyennant le prix global de 30 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27 mars 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et pour la correspondance, au cabinet de Maître Nicolas PELLETIER, 52-56 rue MOLIERE, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**863**

ATLANTIQUE NOTAIRE
3 rue Colbert, B.P. 50263
85100 LES SABLES D'OLONNE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Alexandre TREILLARD de QUINEMONT, Notaire membre de la SELARL dénommée «ATLANTIQUE NOTAIRE» titulaire d'un office notarial dont le siège est aux SABLES D'OLONNE (Vendée), 3 rue Colbert, CRPCEN 85064, le 12 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Lahcen LAMKADEM, artiste, né à TIMZOUGHINE, AKKA-IGHANE (MAROC) le 28 janvier 1986, et Madame Cathy Marie-Jeanne Huguette CAILLETEAU, enseignante, née à LA ROCHE-SUR-YON (85000) le 9 janvier 1975, demeurant ensemble à LES SABLES-D'OLONNE (85340) 10 rue des Monarques Olonne-sur-Mer. Mariés à la mairie d'AGADIR (MAROC) le 20 mai 2024 sous le régime légal français de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité marocaine. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

TESTAMENT

A2622**921**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare

Envoi en possession

Par testament olographe, en date à CHALLANS du 24 août 2015, déposé au rang des minutes de Maître Maxence HERMARY, notaire associé à CHALLANS, le 12 août 2026, et dont une copie dudit acte a été envoyée au Greffe du Tribunal Judiciaire des SABLES D'OLONNE,
Monsieur Jacques RAVON, en son vivant retraité, veuf de Madame Marie-Odile Michèle Florentine MARTIN et non remarié, demeurant à CHALLANS (85300), 27 rue des Plantes, né à NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330), le 26 mars 1945, n'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à CHALLANS (85300), le 7 juin 2026.
A institué des légataires universels conjoints.
Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe PRAUD, notaire associé à BEAUVOIR SUR MER (85230), 3 rue de la Petite Gare.
Pour avis.
Me Philippe PRAUD

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**926**

SELARL Maitre David GROSSIN - Notaire
106 route de la Roche sur Yon
85300 CHALLANS

SCI MICHELANGELO

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 2.000,00 EUR
Siège social :
SAINT JEAN DE MONTS (85160)
13 rue de la Garenne
524 330 115 RCS LA ROCHE SUR YON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 août 2026, la collectivité des associés a décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur Monsieur Jean-Jacques LAIDIN demeurant à SAINT JEAN DE MONTS (85160), 58 route des Sables, pour sa gestion et de le décharger de son mandat, de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 6 août 2026.
La société sera radiée du RCS de LA ROCHE SUR YON.

Le Liquidateur.

A2622**836**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DIGI-CM

SARL en liquidation
au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 18 rue du Moulin
85220 La Chaize-Giraud
RCS La Roche sur yon n° 928 011 337

L'Assemblée générale du 30 juin 2026, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2026. La société sera radiée au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

Destination Santé

Se baigner après un repas : faut-il vraiment attendre 3 heures ?

Le principal danger évoqué par ceux qui attendent au moins trois heures après un repas avant de se jeter à l'eau est celui de l'hydrocution, un choc thermique. On a en effet longtemps pensé que la digestion augmentait suffisamment la température corporelle pour aggraver ce risque. En réalité, même après un repas, la hausse de température du corps reste modérée et ne suffit pas à provoquer un véritable choc thermique. Autre idée reçue : pendant la digestion, le sang serait mobilisé vers l'abdomen, au détriment des muscles, ce qui pourrait entraîner des crampes et augmenter le risque de noyade. Là encore, cet effet existe, mais il est trop faible pour représenter un danger réel chez une personne en bonne santé.

Le vrai risque : la chaleur et le soleil

Le danger ne vient donc pas directement du fait de manger avant de se baigner. Il est surtout lié aux conditions dans lesquelles on se met à l'eau. Le moment le plus à risque correspond généralement au début d'après-midi, lorsque la chaleur est intense. Après une exposition prolongée au soleil, le corps est très chaud. Entrer brusquement dans une eau froide peut alors provoquer un malaise. Finalement, le conseil d'attendre avant de se baigner n'est pas totalement faux, mais pas pour les raisons que l'on croit. Prendre son temps après le repas permet surtout d'éviter les heures les plus chaudes de la journée. En fin d'après-midi, les conditions sont bien plus favorables : le soleil est moins agressif et la baignade plus agréable.

Les bons réflexes à adopter

Plutôt que de surveiller la montre, mieux vaut adopter des gestes simples pour limiter les risques :

• Entrez progressivement dans l'eau ;

• Mouillez-vous d'abord la nuque, le visage et le ventre avant de vous immerger ;

• Évitez de vous baigner en cas de forte chaleur après une longue exposition au soleil.

Comment aider votre enfant face à ses cauchemars ?

Entre 2 et 5 ans, les petits cauchemars sont fréquents. C'est normal et ils ne doivent pas inquiéter.
« Ils permettent aux enfants de se libérer des tensions et des conflits de leur journée », explique Laurence Pernoud dans *« J'élève mon enfant »*. Les mauvais rêves participent d'ailleurs à sa maturation émotionnelle.

Mais si les cauchemars se reproduisent trop souvent, vous devrez en déterminer les causes.
Posez-vous les bonnes questions. *« N'a-t-il pas fait un dîner trop copieux ? »*, *« N'est-il pas trop couvert ? »*, *« N'a-t-il pas vu à la télévision des images qui lui auraient fait peur ? »*, *« L'histoire du soir n'était-elle pas trop effrayante ? »*. En effet, les peurs du jour résonneront la nuit. Une nouvelle situation ou une ambiance familiale tendue peuvent aggraver la situation. Mais les racines des cauchemars peuvent aussi être plus insidieuses. Par exemple une discipline que vous lui imposez, comme le fait d'être sage ou de ne pas mouiller son lit. Ces exigences peuvent lui apparaître comme une pression.

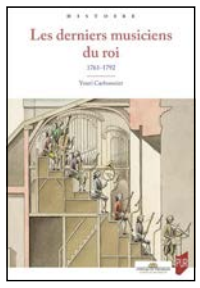
Comment réagir ?

Rassurez-le et s'il en est capable, faites-lui raconter son cauchemar. Rappelez-lui que vous êtes juste à côté. Si besoin, laissez sa porte ouverte. Vous pouvez l'impliquer en lui faisant invoquer les *« pouvoirs magiques »* de ses héros préférés. N'oubliez pas de laisser une place importante au rituel du coucher. Contes et câlins du soir participent à un sommeil de qualité.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LIVRES EXPRESS

par Bernard Cattanéo



LES DERNIERS MUSICIENS DU ROI

de Youri Carbonnier

► Presses universitaires de Rennes, 716 pages, 25 €

Voilà une monographie magistrale et passionnante : tout ce que l'on peut savoir des musiciens de la cour de Versailles sous Louis XV et Louis XVI, avant leur disparition. Un volume passionnant, qui explore tous les aspects : musique, vie quotidienne, liens familiaux, relations sociales, rémunérations... **Une étude novatrice à ne pas manquer.**



LA POUPÉE SANS TÊTE

de Rodolphe et Maucler

► Le Pythagore, 48 pages, 39 €

Sur le tournage du film « La poupée sans tête » en 1959, l'actrice vedette est tuée d'une balle en plein cœur.
Qu'est-ce que le commissaire Raffini va découvrir, avec l'aide de son assistante ? **Une BD rétro très sympathique.**

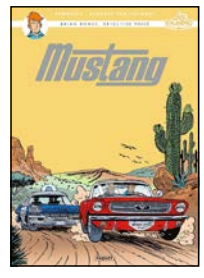


LE MEURTRE DE ROGER ACKROYD

de Bresson et Taracido, d'après Agatha Christie

► Paquet, 48 pages, 16,90 €

Ce nouveau volume d'Hercule Poirot en BD est une réussite : le découpage de l'intrigue est excellent, les personnages très bien campés, le dessin nerveux et suggestif... **Une belle réussite à mettre au compte des deux auteurs et de l'éditeur, qui reste fidèle à un classicisme de grande qualité.**

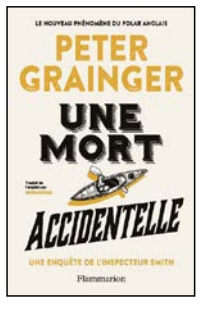


BRIAN BONES TOME 6 : MUSTANG

de Rodolphe et Van Linthout

► Paquet, 48 pages, 14,90 €

Ce nouvel opus des aventures du sympathique détective privé ne décevra pas les aficionados : humour, action, surprises sont au rendez-vous, dans un décor rétro particulièrement léché. **On espère aussi que de nouveaux lecteurs découvriront le héros et ses belles bagnoles, dans une intrigue bien ficelée !**



UNE MORT ACCIDENTELLE

de Peter Grainger

► Flammarion, 352 pages, 21 €

Retenons bien le nom de ce romancier : Peter Grainger. Improbable révélation de l'autoédition, ce septuagénaire crée ici un enquêteur atypique et le lance dans une intrigue pleine de surprises. Grande satisfaction à venir : « Une mort accidentelle » n'est que le premier d'une longue série de polars. **Vivement la suite !**



TANGO TOME 9 : FAUX FRÈRES

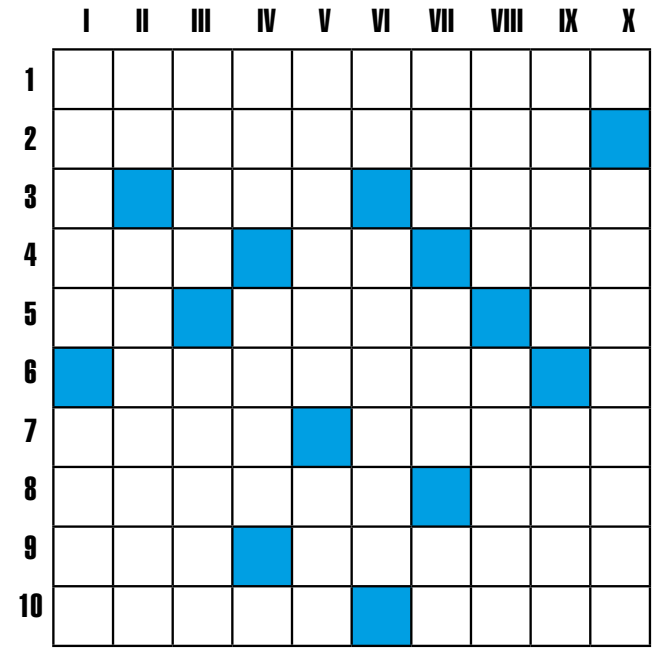
de Xavier et Matz

► Le Lombard, 56 pages, 16,45 €

Grâce à cette nouvelle aventure de leur héros, les deux auteurs lèvent un peu le voile sur le passé somme toute mystérieux de leur baroudeur fétiche.
Où l'on découvre que Tango a une étrange ressemblance avec un truand peu recommandable, ce qui marque le début d'une intrigue explosive. **Un grand moment !**

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Saluts cérémonieux. 2. Certaines sont des monstruosités. 3. Enduit tenace. Dans le nom d'une variété de prune 4. Cheville ouvrière. Exclamation. Chose sans valeur. 5. Pronom. Dieu le maudit. Adverbe. 6. Les maîtres d'école, autrefois, s'en servaient. 7. Mince et élégante. Moyen de réussir. 8. Celui, par exemple, qui fait la plonge. Première. 9. Près du O. Empreinte de sincérité. 10. Bon pour le service. Grandes ouvertes.

VERTICALEMENT

I. Collet d'ornement. Dont les contours sont peu nets. II. Préposition. Qui est toujours sur ses gardes. III. Pique. Vers à la fin d'une ballade. IV. Plus ou moins secoué. Fabrique. V. Outil de jardinage. Plus ou moins malade. VI. Article étranger. Qui exprime un état de douce gaieté. VII. Dément. Sans ambages. Avant une remarque. VIII. Dans un nom de guerre. Partie de la cale d'un navire. IX. Epée ancienne. Plane. X. Eloignées.

SUDOKU

1	7	4			3	5	8	
2	5	9	1	8		3		
6				4	9		1	7
	8		4			7	6	
4			3	7	5		2	
5		7	8			9	3	4
					4			2
	4	3	9				7	1
7	2							

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Révérences. 2. Anomalies. 3. Lut. Ente. 4. Ame. Eh. Toc. 5. Te. Caïn. Çà. 6. Férules. 7. Fine. Atout. 8. Laveur. Une. 9. ONO. Sentie. 10. Utile. Bées.

VERTICALEMENT
I. Babat. Flou. II. En. Méfiant. III. Vole. Envoi. IV. Emu. Crée. V. Râteau. Usé. VI. El. Hilare. VII. Nie. Net. NB. VIII. Cent. Soute. IX. Estoc. Unie. X. Ecartées.

1	7	4	2	6	3	5	8	9
2	5	9	1	8	7	3	4	6
6	3	8	5	4	9	2	1	7
3	8	2	4	9	1	7	6	5
4	9	6	3	7	5	1	2	8
5	1	7	8	2	6	9	3	4
9	6	1	7	3	4	8	5	2
8	4	3	9	5	2	6	7	1
7	2	5	6	1	8	4	9	3

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

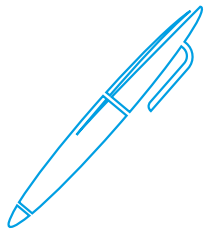
Grille de M.Malgras	Espace vert	Aussi vite que possible	Serpent venimeux	Pronom	Abréviation de temps	Trinque	Personnage de Mozart	Mille-pattes	Certains soins du ménage
Révolte paysanne →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
A chaque fois →	→								
Feuille de tabac →	→				Capitale → / Canards				
Façon de frapper →	→			Arme / Dégoûté	→ ↓				
Ce qu'était Galilée →	→			↓				Est fait pour des besoins	
Fait pour →	→		Préfixe → / Calife	→		Blousés → / Pronom	→	↓	
Temps de repos →	→		↓			↓	Note → / Poisson	→	
Petit avion →	→			Narration → / Disparu	→		↓		
Insecte des lieux obscurs →	→			↓		Recueil → / Parasite	→		
Ville de Franche-Comté →	→				Boisson → / Ennui	→ ↓			
Désinence verbale →	→		Monnaie de l'Inde →	→	↓				
Arbres fruitiers →	→								

AGREGEE
ALANGUIR
ANTEE
APPENTIS
ASSIEGER
ASSISTER
CANNA
CHERTE
CIMIER
COSTUMER
DESASTRE
EFFRAIE
ENSERRER
FLECHAGE
FLIC
FLORIDE
GERS
GLACIALE
HURLANTE
INDIQUER
IPOMEE
ISLANDE
MALFAIRE
MARIEE
MEFIANCE
MESSAGER
MONNAIE
PALIE
PAMPRE
RALENTI
RAMEQUIN
RECHUTER
REFUGIER
ROSAT
SEQUELLE
SULFATER
SURVOLER
VANTARD
VIVRE

À découvrir : un mot de 10 lettres

A	E	C	N	A	I	F	E	M	O	N	N	A	I	E
L	S	G	I	P	E	R	A	M	E	Q	U	I	N	R
A	R	S	A	L	R	E	T	A	F	L	U	S	U	T
N	E	R	I	H	F	L	O	R	I	D	E	P	R	S
G	G	E	N	S	C	I	M	I	E	R	M	E	R	A
U	A	F	D	E	T	E	E	I	R	A	M	E	P	S
I	S	U	I	Q	L	E	L	E	L	U	G	P	U	E
R	S	G	Q	U	E	L	R	F	T	E	E	R	T	D
E	E	I	U	E	A	A	A	S	I	N	V	N	R	N
I	M	E	E	L	G	I	O	S	T	O	A	A	A	A
A	P	R	R	L	R	C	S	I	L	L	T	N	L	L
R	A	O	P	E	E	A	S	E	R	N	N	R	E	S
F	L	S	M	A	G	L	R	U	A	A	I	E	N	I
F	I	A	A	E	E	G	H	V	C	H	E	R	T	E
E	E	T	P	R	E	T	U	H	C	E	R	V	I	V

SOLUTIONS



Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

PEUPLERAIE

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Issa Films / YZE

Comme un prince

Ahmed Sylla campe Souleyman, une étoile montante de la boxe. Alors qu'il se prépare pour les Jeux olympiques avec l'équipe de France, il prend part à une bagarre dans un bar et se fracture la main. Voyant ses rêves de champion anéantis par cette blessure, Souleyman se retrouve, en prime, condamné à des travaux d'intérêt général au château de Chambord. Il va se lier d'amitié avec Mélissa, une adolescente fragile possédant des aptitudes remarquables au combat à mains nues. Stupéfait par le potentiel de la jeune fille, l'athlète déchu va la prendre sous son aile et peu à peu retrouver le goût de vivre…

Avec *Comme un prince*, son premier long métrage en tant que réalisateur, Ali Marhyar allie ses deux passions pour la boxe – il a lui-même pratiqué durant sa jeunesse – et l'histoire, notamment celle des châteaux de France. Le co-créateur de la série *Casting(s)* – avec Pierre Niney – signe un film drôle et touchant, qui parle des valeurs du sport et de transmission.

L'humoriste Ahmed Sylla a pris une dizaine de kilos de muscles et s'est entraîné pendant plusieurs semaines afin d'incarner un boxeur crédible à l'écran. La jeune actrice Mallory Wanecque, révélation de *L'Amour ouf*, ici dans le rôle de Mélissa, a également pris des cours afin de se familiariser avec les chorégraphies de combat. Le film réunit aussi Julia Piaton, Igor Gotesman, Jonathan Cohen, Jonathan Lambert, Habib Dembélé ou encore Cécile Bois.

Dimanche 23, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Ça commence aujourd'hui*

Depuis une décennie déjà, Faustine Bollaert recueille la parole de Français sur le plateau de *Ça commence aujourd'hui*. Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, la présentatrice donne rendez-vous aux téléspectateurs le 24 août à 13 h 55 afin de découvrir une saison qui s'annonce pleine de nouveautés !

Du lundi au vendredi, France 2, 13 h 55

| *Gomorra - Les Origines*

Cette série préquelle est centrée sur les jeunes années de Don Pietro Savastano, le héros mafieux de *Gomorra*. On y découvre comment cet adolescent des quartiers pauvres de Naples a commencé à travailler pour la Camorra dans les années 70. Il est interprété par Luca Lubrano.

Lundi 24, Canal+, 21 h 05

| *Mon jour de chance*

Guillaume de Tonquédec monte sur les planches pour jouer dans la pièce *Mon jour de chance*, enregistrée au Théâtre Fontaine de Paris. Il incarne un homme retrouvant ses amis d'enfance le temps d'un week-end. Ils se souviennent qu'à l'époque, ils prenaient leurs décisions en lançant les dés. Et si c'était l'occasion de rejouer ?

Mardi 25, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Le Roi Soleil à Versailles, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.25 Santa le concert événement, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE CANTAL
22.45 Meurtres en Bourgogne, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
COLD STORAGE
Avec Georgina Campbell
22.45 Souviens-toi... l'été dernier, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Jérôme Pitorin
22.30 Échappées belles
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LE ROI SOLEIL À VERSAILLES
22.50 Notre-Dame de Paris - Les grandes retrouvailles 25 ans après
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'ARMÉE DES ROMANTIQUES
22.35 L'armée des romantiques, doc.

DIMANCHE


Spider-Man : homecoming, TF1

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : HOMECOMING
Avec Tom Holland
23.40 Blue Beetle, film
FRANCE 2
21.10 FILM
COMME UN PRINCE
Avec Ahmed Sylla
22.40 Première affaire, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE MORSE 10
Avec Shaun Evans
22.40 Les enquêtes de Morse, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
PLATINI
22.40 Strikers, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Claudia Cardinale, son dernier port d'attache, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
UN MONDE PARFAIT 10
Avec Kevin Costner
23.15 Kevin Costner et le western, doc.

LUNDI


Enquêtes au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS 10
23.20 Once upon a time… in Hollywood, film
CANAL+
21.05 SÉRIE
GOMORRA - LES ORIGINES 10
22.50 Fake you - Une vraie histoire de faux, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.40 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22.20 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
SYMPHONIE POUR UN MASSACRE
22.45 D'une vie à l'autre, film

MARDI


O.P.J., France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
MON JOUR DE CHANCE
22.40 Lily et Lily, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. 10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CHAMPIONS LEAGUE
Barrages retour
22.55 Débrief UEFA, mag.
23.20 Reconnu coupable, film
FRANCE 5
21.00 FILM
NIKITA 12
Avec Anne Parillaud
22.55 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LES DERNIERS JOURS DE KABOUL
Le pays perdu
22.00 Les derniers jours de Kaboul, doc.

MERCREDI


Nos terres inconnues, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES INVISIBLES 10
Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda
21.55 Les invisibles, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
NOS TERRES INCONNUES
Présenté par Samuel Ostiguy
22.50 Ce qui reste des amours de nos mères, doc.
CANAL+
21.05 FILM
EDDINGTON
Avec Joaquin Phoenix, Emma Stone
23.30 Bugonia, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
22.20 SÉRIE
LES AMATEURS 10
Avec François Damiens, Vincent Dedienne
23.35 Les Amateurs, série
ARTE
20.55 FILM
PHOENIX
Avec Nina Hoss
22.30 Contrôle d'identité, film

JEUDI


The Agency, Canal+

TF1
21.10 SPECTACLE
L'HUMOUR À LA PLAGE
22.25 L'humour à la plage, la suite, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.25 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES MYSTÈRES DE LA DUCHESSE
22.50 Les mystères des majorettes, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.50 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
SOLIDARITÉ INCENDIES : LE GRAND CONCERT EN DIRECT
23.20 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
DE GRÂCE
23.25 Hunga Tonga, la colère du volcan des abysses, doc.

VENDREDI


À l'instinct, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
À L'INSTINCT
Avec Christopher Bayemi
22.45 A l'instinct, série
FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
CORSU MEZU MEZU, UN SOIR AU VÉLODROME AVEC PATRICK FIORI
23.35 K Cantà, nos régions en chansons, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
GREENLAND MIGRATION
Avec Gerard Butler
22.40 Cold storage, film
FRANCE 5
21.00 SÉRIE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
23.20 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
22.25 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

The Voice Kids ★★



L'équipe de *The Voice Kids* revient samedi sur TF1 ! Santa, Patrick Fiori, M Pokora et Soprano forment à nouveau le jury taquin et complice de ce concours bienveillant qui oppose soixante jeunes chanteurs de 6 à 15 ans. Cette année, l'émission accueille aussi l'artiste Styleto en tant que confidente des stars en herbe en coulisses. Des nouveautés viendront également pimenter la compétition. **Samedi 22, TF1, 21 h 10**

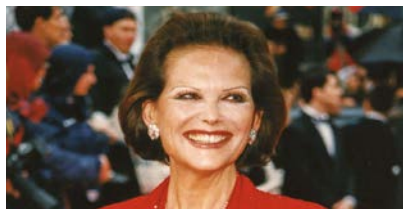
Le Roi Soleil à Versailles ★★

M6 rediffuse *Le Roi Soleil à Versailles*, un spectacle unique enregistré depuis le célèbre château à l'occasion des 20 ans de la comédie musicale culte. Emmanuel Moire est accompagné par la nouvelle troupe du *Roi Soleil* mais c'est le Canadien PETiTOM, connu pour son rôle dans *Molière, le spectacle musical*, qui fait office de narrateur. Ensemble, ils déroulent le parcours de Louis XIV. **Samedi 22, M6, 21 h 10**

Spider-Man : Homecoming ★★

Après ses derniers exploits, relatés dans *Captain America : Civil War*, Peter Parker tente de retrouver sa vie d'avant, partagée entre le lycée, sa famille, ses amis et son identité secrète. Mais, électrisé par son statut de superhéros, le jeune homme, à présent épaulé par le charismatique Tony Stark, alias Iron Man, ne rêve que d'une chose : avoir l'occasion de réaliser de nouveaux coups d'éclat. Ça tombe bien, Le Vautour, un supervilain, débarque en ville ! **Dimanche 23, TF1, 21 h 10**

Une maison, une artiste ★★



Une maison, une artiste rend hommage à Claudia Cardinale, disparue en septembre 2025. Dans les dernières années de sa vie, l'actrice italienne avait investi une ancienne tannerie à Nemours, avec ses deux enfants. Elle a transformé cette ancienne bâtisse en lieu de vie culturel et cosmopolite, avec notamment un restaurant, Le Picardeau, encore ouvert aujourd'hui. **Dimanche 23, France 5, 22 h 45**

Koh-Lanta All Stars ★★

Koh-Lanta est déjà de retour sur TF1 avec une édition « all stars ». Dix-huit anciens candidats emblématiques, dont Freddy, Ugo, Naoil, Christina, Clémentine et Moussa, vont tenter de survivre dans l'archipel des Perles, au sud du Panama, au bord de l'océan Pacifique. Une saison riche en surprises qui devrait déstabiliser ces aventuriers aguerris. **Mardi 25, TF1, 21 h 10**

Les Amateurs ★★

Cette fiction met en scène Vincent et Alban, deux hommes ordinaires qui travaillent pour le département de la Meurthe-et-Moselle. Le premier vient de se faire plaquer par sa copine, qui est aussi sa patronne, tandis que le second est un quadragénaire vivant toujours chez sa mère. Un jour, Vincent assiste à un terrible accident de voiture. Sur le bas-côté de la route, il aperçoit un téléphone portable qui se met à sonner et décide d'y répondre… **Mercredi 26, M6, 21 h 10**

Nos terres inconnues ★★



Samuel Ostiguy part à la découverte de l'Aveyron avec Jeanfi Janssens. L'humoriste ch'ti et ancien steward d'Air France a voyagé partout dans le monde mais connaît moins nos régions. Les deux hommes commenceront leur périple à Saint-Côme-d'Olt, un village situé dans le nord du département. Des contreforts de l'Aubrac aux falaises des Grands Causses, ils partiront à la rencontre des habitants. **Mercredi 26, France 3, 21 h 10**

Solidarité incendies : le grand concert en direct ★★★

La France a été durement touchée par les fortes chaleurs et les incendies ces dernières semaines et de nombreuses familles ont perdu leur maison. Face à cette situation, Julien Courbet, Éric Jean-Jean et Élodie Gossuin présentent un grand concert caritatif depuis l'Arkéa Arena de Bordeaux afin de venir en aide aux sinistrés. **Jeudi 27, M6, 21 h 10**

À l'instinct ★★

La série policière *À l'instinct* revient avec un épisode inédit. Cette fois, les enquêteurs Téva (Christopher Bayemi) et Oriane (Juliette Plumecocq-Mech) tentent d'élucider le meurtre d'une adolescente de 16 ans, dont le corps a été retrouvé calciné sur un bûcher dans un champ. Cette lycéenne, bonne élève, cachait un mystérieux secret ésotérique… Raphaël Lenglet, Philippe Duquesne mais aussi Sylvie Flepp (*Plus belle la vie*) figurent aussi au casting. **Vendredi 28, France 2, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Scènes de ménages


© Capture d'écran / Noon

Cette saison de *Scènes de ménages* dévoile de nombreuses évolutions, du lundi au vendredi sur M6. Entre autres, les personnages de Fabien et Emma et leurs trois enfants changent de vie et s'installent à Dallas, au Texas ! « *Bricoflex a proposé une promotion à Emma, il y a quelque temps déjà, pour un poste aux États-Unis et donc c'est la suite logique. Elle accepte et sa famille la suit dans cette nouvelle vie* », nous explique Anne-Élisabeth Blateau, l'interprète d'Emma. Parmi les autres nouveautés de la série humoristique, Raymond voit revenir son fils dans sa vie ! Celui-ci est interprété par Bruno Solo. José et Liliane se lancent dans de gros travaux, Camille et Philippe adoptent enfin un enfant, Alice et Sofiane recrutent un employé dans leur épicerie et Leslie et Léo partent à l'aventure en van !

Du lundi au vendredi, M6, 20 h 40

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Catéchisme : quand les parents s'investissent* À quelques jours de la rentrée, zoom sur les parents bénévoles qui enseignent le catéchisme à nos enfants, en paroisse ou dans les écoles. ***Mercredi 26, 22 h 25***

Agriculture La production française de maïs grain devrait chuter de 35% en 2026, à 9 millions de tonnes. Le recul des surfaces cultivées et la baisse des rendements en raison des canicules et de la sécheresse expliquent cette récolte particulièrement mauvaise.

Le maïs a-t-il encore un avenir en France?

Jamais la récolte de maïs n'aura été aussi mauvaise depuis les années 1980. Le ministère de l'Agriculture table désormais sur une production de 9 millions de tonnes en 2026, en baisse de 35 % sur un an. La situation est telle que la France, longtemps premier producteur indétrônable au sein de l'Union européenne, se retrouve désormais talonnée par la Pologne.



Un champ de maïs affecté par le manque d'eau dans la Manche fin juillet. *PH. MAXPPP*

Une superficie cultivée en recul

La chute était partiellement prévisible, les agriculteurs ayant moins semé cette année : 1,21 million d'hectares de maïs grain, en recul de 21 % par rapport à 2025. La raison ? La hausse du prix des engrais sur fond de guerre au Moyen-Orient, tandis que celui du maïs est resté relativement bas du fait de la concurrence internationale avec les États-Unis et le Brésil. Certains exploitants ont donc privilégié la culture du tournesol.

Des rendements plombés par la sécheresse

À ce contexte géopolitique se sont ajoutées la sécheresse et les chaleurs extrêmes. Les rendements ont décroché de 19 %. Selon le ministère, il faut remonter à 2003 pour retrouver une telle diminution. Les épisodes de chaleur de juin et juillet sont intervenus à des moments sensibles du cycle du maïs, notamment sa floraison. Le manque de précipitations s'est ajouté aux températures élevées. Alors que la plante, déjà gourmande en eau, en avait davantage besoin pour affronter la chaleur, elle a peiné à en puiser dans des sols secs. L'eau absorbée a alors servi prioritairement à maintenir la plante en vie, au détriment de la formation du grain.

L'irrigation et la nature des sols, facteurs déterminants

La situation varie toutefois fortement selon les parcelles. Pour Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) et représentant de la FNSEA, les parcelles irriguées ont mieux résisté aux épisodes de chaleur. Il avance une perte de rendement de 10 à 20 % dans les parcelles équipées de systèmes d'irrigation, contre 40 à 50 % pour celles qui ne l'étaient pas. De quoi relancer les débats sur la gestion de l'eau. Franck Laborde juge la France *« sous-dotée »* en infrastructures d'irrigation et défend le développement du stockage de l'eau. Une position qui s'inscrit dans les revendications portées de longue date par la filière maïs, alors que la loi d'urgence agricole prévoit le doublement du stockage d'eau d'ici à 2035.

Mais l'irrigation n'explique pas tout. La nature des sols joue aussi. *« Les terres argileuses, qui retiennent davantage l'eau, résistent nettement mieux que les sols sableux, comme dans les Landes, où la situation devient particulièrement délicate pour la culture du maïs »*, précise Thierry Pouch, chef économiste aux chambres d'agriculture France, qui plaide pour un diagnostic région par région pour déterminer les territoires où la culture du maïs a encore de l'avenir.

Des variétés adaptées au réchauffement

Pour affronter le réchauffement, la filière va devoir s'adapter, notamment en élaborant de nouvelles variétés, capables de résister à la chaleur. *« Il va falloir se résoudre à de nouvelles semences de maïs qui produisent moins, mais de façon plus certaine face aux conditions extrêmes »*, tranche Boris Parent, scientifique écophysiologiste à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Le scientifique évoque par exemple les variétés plus précoces de maïs nain qui, grâce à leurs feuilles plus petites, s'avèrent moins gourmandes en eau.

Ces pistes se heurtent à une contrainte de temps : le rythme de la recherche ne suit pas celui du dérèglement climatique. À court terme, il sera difficile de déployer ces nouvelles semences à grande échelle, alors que les canicules sont appelées à se répéter. Et ces développements ont un coût. Les producteurs devront choisir entre continuer de miser sur des variétés à fort rendement, mais exposées aux aléas climatiques, ou basculer vers des semences moins productives et plus chères, mais plus fiables face aux épisodes extrêmes.

Un avenir incertain pour la filière

La France parviendra-t-elle à subvenir à ses propres besoins cette année ? Gautier Le Molgat, directeur général d'Argus France, se montre rassurant, estimant que 9 millions de tonnes suffisent aux différents besoins, notamment en matière d'alimentation animale et d'amidonnerie. Mais une production nationale plus faible réduit la capacité à approvisionner simultanément les marchés français et européens. De ce fait, des pays comme l'Espagne ou ceux du Benelux pourraient devoir davantage importer depuis la Pologne, voire l'Amérique du Sud. Pour la filière, *« l'avenir est plus qu'incertain »*, juge Thierry Pouch.

Félix DIDIER

Fin de vie Les sages ont jugé, le 14 août, le texte sur l'aide à mourir conforme à la Constitution. Mais ils ont aussi, entre autres, dispensé les établissements privés de pratiquer l'aide à mourir.

Le Conseil constitutionnel valide l'aide à mourir… avec des réserves

C'est en plein cœur de l'été que le Conseil constitutionnel a rendu sa décision, très attendue, sur la loi votée le 15 juillet, instaurant un droit à l'aide à mourir. Une décision évidemment scrutée de près en raison de la grande sensibilité du texte mais aussi du nombre de saisines adressées aux sages. Trois sur cinq saisines émanaient de députés de la droite et centre, de députés du Rassemblement national et de sénateurs Les Républicains. Les deux autres avaient marqué les esprits puisqu'elles avaient été déposées par le président du Sénat Gérard Larcher et par le Premier ministre Sébastien Lecornu.

La pression était donc assez forte sur le Conseil constitutionnel qui, le 14 août, a validé l'intégralité de la loi, tout en formulant trois *« réserves d'interprétation »*. La première concerne les établissements de santé privés qui étaient obligés par la loi de pratiquer l'aide à mourir dans leurs locaux. Ce qui suscitait de très fortes inquiétudes.

« La loi sur la fin de vie veut nous contraindre à laisser pratiquer dans nos établissements des suicides assistés et des euthanasies. Être contraints, ce n'est pas consentir parce que nos consciences sont en souffrance », indiquait, fin juillet, 150 dirigeants d'institutions de santé catholiques sur le site de *La Croix*.

C'est en mettant en avant les exigences constitutionnelles découlant de la liberté d'association et de liberté d'entreprendre que le Conseil a ouvert une brèche. Il estime que le texte ne saurait s'opposer à *« ce que le responsable d'un établissement privé puisse refuser que la procédure d'aide à mourir se déroule dans ses locaux lorsqu'une telle procédure est manifestement contraire aux missions statutaires ou au projet de l'établissement »*.

Une condition est toutefois posée : les établissements privés pourront ne pas appliquer l'aide à mourir uniquement si, localement, d'autres structures peuvent satisfaire la demande des patients. Ce qui revient à appliquer les mêmes dispositions que celles existant pour l'interruption volontaire de grossesse.

« Cette décision va nous permettre d'être très clair dans le contrat moral que nous passons avec les résidents et les familles. Nous pourrons leur assurer que, dans nos établissements, l'aide à mourir ne sera pas pratiquée », salue Jean-René Berthélémy, président de la Fédération nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne (Fnisasic).

Cette réserve ne sera pas nécessairement inscrite dans un décret d'application. Mais en la formulant, le Conseil précise l'interprétation qui devra être faite de la loi. À l'avenir, en cas de litige face à une structure privée refusant l'aide à mourir, ce sera à un juge, en se basant sur cette interprétation du texte par les sages, de déterminer si ce refus est ou non fondé.

La deuxième réserve accorde aux pharmaciens une clause de conscience, déjà prévue pour les médecins et infirmiers. *« La réalisation d'une préparation magistrale létale ou sa délivrance est susceptible de heurter les convictions personnelles du pharmacien qui en est chargé »*, souligne le Conseil. Cette réserve *« est une bonne chose. Comment imaginer qu'un pharmacien puisse préparer un produit létal de la même façon qu'un traitement antibiotique ? »*, se félicite à nouveau Jean-René Berthélémy.

Agnès Firmin Le Bodo, députée Horizons (Seine-Maritime) est, quant à elle, très réservée. *« Jusque-là, les pharmaciens n'avaient pas de clause de conscience pour une raison simple : leur rôle est de vérifier la régularité de l'ordonnance du médecin mais ils n'ont pas à la juger. Là, on va créer un précédent. Et qui nous dit que, demain, on ne va pas permettre aux pharmaciens de ne plus délivrer de pilules abortives ? »*, s'interroge l'ancienne ministre déléguée à la Santé, qui fut à l'origine du premier projet de loi fin de vie.

La troisième réserve concerne les demandes d'aide à mourir de majeurs protégés. La loi prévoit l'obligation pour le médecin de recueillir les observations de leurs tuteurs. Pas suffisant pour les sages, qui souhaitent que le praticien prenne en compte dans sa décision les observations formulées. Sans pour autant être obligé de suivre à la lettre ce que lui aura été dit.

Pour le reste, le Conseil a écarté les nombreuses observations qui nourrissaient les cinq saisines. Plusieurs, notamment celle du Premier ministre, jugeaient trop court le délai de réflexion de deux jours accordé à tout malade demandant une aide à mourir. *« Aucune exigence de valeur constitutionnelle n'impose de façon générale le respect d'un délai de réflexion préalablement à la réalisation d'un acte médical ou chirurgical »*, estiment les sages, ajoutant que le malade *« peut renoncer, à tout moment, à sa demande, ce qui met fin à la procédure »*.

Plusieurs saisines évoquaient du reste le caractère *« imprécis »* et *« équivoque »* des critères permettant d'accéder à l'aide à mourir. Elles estimaient également que la loi méconnaissait le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine et le principe de fraternité. *« Le législateur a entendu garantir la liberté personnelle et a estimé, dans l'exercice de sa compétence, que l'institution d'un droit à l'aide à mourir, sous certaines conditions, contribue à mettre en œuvre le droit de toute personne d'avoir une fin de vie digne »*, souligne le Conseil constitutionnel.

Dans la foulée, il précise qu'il ne lui appartient pas de *« substituer son appréciation à celle du législateur sur les conditions dans lesquelles une personne demandant une aide à mourir peut avoir le droit de recourir à une substance létale en étant accompagnée, dès lors que la mise en œuvre de ce droit repose sur sa volonté libre et éclairée et est assortie de garanties appropriées »*.

Selon les sages, les dispositions permettant un accès à l'aide à mourir ne sont ni univoques ni imprécises et ne méconnaissent pas le *« principe de sauvegarde de la dignité humaine »*.

« Depuis les lois Veil, le Conseil a toujours eu plus ou moins la même position sur les questions sociétales : il estime que c'est au législateur de décider des grandes orientations », souligne Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin, cosignataire d'un recours avec des collègues de la droite et du centre. *« Mais jusqu'à présent, il avait toujours estimé que le concept de fraternité était lié à l'entraide, la protection et l'assistance ; or aujourd'hui, cette approche est absente dans la décision du Conseil*, ajoute le parlementaire, fervent opposant à cette loi. *C'est assez étonnant, alors que la fraternité est de valeur constitutionnelle et que cette question était très présente dans les recours. »*

Pierre BIENVAULT